



Offre d'emploi 40001512

Informations générales

Fonction:	Correspondant-e Ressources humaines et égalité des chances (m/f/x)
Nombre d'emplois vacants:	1
Statut Procédure:	Employé
Administration:	Accession au niveau supérieur
Direction:	Bruxelles Mobilité
Localisation:	Staff DG et Communication Iris Tower – Place St-Lazare 2, 1035 Bruxelles
Info service public:	http://servicepublic.brussels/
Date limite dépôt candidatures:	11/10/2021

Description de la fonction

En tant que **Correspondant-e RH** vous assurez le lien entre Bruxelles Mobilité et la Direction des ressources humaines :

- Vous analysez au quotidien les besoins en ressources humaines de Bruxelles Mobilité;
- Vous collaborez à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de personnels et des plans de recrutement;
- Vous soutenez les experts des directions dans la rédaction des offres d'emploi et des casus et les conseillez quant au choix des procédures de recrutement;
- Vous suivez chaque étape du processus de recrutement et en informez les responsables d'unité administrative;
- Vous informez régulièrement le Directeur général, les directeurs chef de service et les directeurs de l'état d'avancement des recrutements;



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Vous accueillez les nouveaux collaborateurs et vous assurez de leur bonne intégration au sein de leur cellule;
- Vous tenez à jour l'organigramme de Bruxelles Mobilité;
- Vous collaborez à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi du processus d'évaluation et de suivi des stages du personnel;
- Vous soutenez dans leurs démarches les agents qui souhaitent réorienter leur carrière professionnelle avec la mobilité interne;
- Vous participez à l'élaboration et la mise en œuvre du processus d'octroi de promotion et le cas échéant des fonctions supérieures;
- Vous soutenez les managers (directeurs, responsables d'équipe) et vous les conseillez;
- Vous collaborez avec la cellule Bien-être au travail, en particulier pour trouver une solution dans des dossiers délicats;
- Vous participez à des réunions de concertation inter-administrations et à des groupes de travail en rapport avec votre fonction.

En tant que **Correspondant·e en égalité des chances**, vous travaillez en binôme sur les différentes tâches qui vous sont attribuées et êtes la personne de référence au sein de Bruxelles Mobilité pour la mise en œuvre de la politique régionale de mainstreaming.

- Vous assurez la coordination interne nécessaire à la prise en compte de l'approche intégrée de l'égalité des chances dans les activités de Bruxelles Mobilité;
- Vous êtes responsable du traitement des dossiers transversaux de l'égalité des chances, de la supervision et de l'intégration de la dimension de l'égalité des chances dans les lignes politiques de la Région notamment en ce qui concerne le gender mainstreaming, le gender budgeting, le handistreaming;
- Vous êtes le-la responsable de la bonne exécution du test d'égalité des chances, de l'élaboration et l'exécution des plans d'action régionaux;
- Vous représentez Bruxelles Mobilité au sein du groupe opérationnel du comité de l'égalité des chances, du groupe de coordination régional de gender mainstreaming et du groupe de coordination régional handistreaming;
- Vous participez à l'élaboration et à l'exécution des plans d'action régionaux relatifs à l'égalité des chances en préparant les contributions de votre administration et en coordonnant la mise en œuvre des actions dont elle est pilote ou partenaire;
- Vous contribuez à la rédaction des rapports intermédiaires et finaux tels qu'exigés dans les dispositions légales relatives au mainstreaming de l'égalité des chances, en ce qui concerne la réalisation des actions par son administration;
- Vous informez les membres Bruxelles Mobilité quant à l'approche intégrée de l'égalité des chances et sa mise en œuvre concrète et collaborez à l'organisation des formations relatives à la mise en œuvre du mainstreaming de l'égalité des chances;



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Vous stimulez la mise en œuvre de la stratégie du mainstreaming de l'égalité des chances par les acteur·rice·s concerné·e·s au sein de votre administration.

Outre les tâches et responsabilités reprises ci-dessus, vous assurez la présidence de jurys de recrutements, de mobilités et/ou de promotions. A l'occasion, vous êtes le back-up d'un assesseur lors des jurys de recrutement pour Bruxelles Mobilité.

Situation au sein de l'organisation

Bruxelles Mobilité est une des 9 administrations du Service Public Régional. Elle remplit des missions essentielles à la qualité de vie et au développement durable en Région bruxelloise :

- Assurer la cohérence des visions de mobilité et d'aménagement du territoire et proposer les principes stratégiques d'aménagement;
- Aménager des espaces publics agréables et fonctionnels (éclairage, arbres d'alignement, œuvres d'art et fontaines);
- Entretien et rénover les voiries régionales (réparations, asphaltage, marquages routiers, épandages en hiver...) et les infrastructures de transport public;
- Garantir la sécurité de tous les usagers (feux tricolores, rénovation des tunnels, campagnes de sensibilisation, contrôle des auto-écoles et centres d'examen...);
- Promouvoir l'usage de modes de transport durables (aménagements pour les piétons, les cyclistes et le transport public, communication);
- Monitorer la mobilité bruxelloise (comptages et simulations, gestion des incidents et événements sur le réseau 24h/7j, info-traffic);
- Veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (ascenseurs, feux avec décompte sonore pour malvoyants, dalles podotactiles...).

Bruxelles Mobilité en chiffres : au 01/09/2021, Bruxelles Mobilité compte 431 agents SPRB et 138 agents détachés de la STIB ou du CIRB. 158 procédures de recrutement sont en cours ou à planifier.

Le staff du Directeur général développe un pilotage stratégique de Bruxelles Mobilité visant à garantir et renforcer sa transversalité, sa cohérence et sa cohésion. Il renforce l'impact de Bruxelles Mobilité auprès de ses clients (personnel, politique, citoyens) en développant une image positive et assure une mise en œuvre efficiente, efficace, flexible et humaine d'une politique de ressources humaines.



Votre profil

Expérience exigée¹

Attention! Pour pouvoir participer à cette procédure de sélection, vous devez satisfaire aux conditions suivantes en matière d'expérience :

Vous disposez d'une expérience professionnelle de **2 ans** dans le domaine des ressources humaines en ayant effectué au moins **3** des **4** tâches suivantes :

- Définir un profil spécifique en vue d'un recrutement et de la rédaction d'offres d'emploi;
- Choisir la procédure de recrutement la plus adéquate en fonction de la situation et des objectifs à atteindre par la direction ; proposer différentes alternatives possibles en mettant en avant les avantages et des inconvénients de chacune;
- Présider des jurys de recrutement, de mobilité ou de promotion en utilisant la méthode STAR;
- Mener des entretiens avec des agents en situation de mal-être au travail, en toute neutralité, sans jugement et en toute confidentialité.

Compétences fonctionnelles

- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs;
- Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et vous développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise;
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, vous respectez la confidentialité et les engagements et vous évitez toute forme de partialité.

La motivation est considérée comme très importante pour la fonction et aura un plus grand poids dans le score final.

Atout

Vous travaillerez dans un environnement bilingue. La connaissance du néerlandais est donc un atout.

¹ Soyez particulièrement précis lorsque vous décrivez votre expérience de travail dans le CV. Nos responsables de sélection utilisent cette information pour le screening qualitatif des CV.



Nous offrons

Echelle de traitement : A101

Traitement de départ (traitement brut mensuel, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non incluses) : 3.306,30 €

Aménagement raisonnable de la procédure de sélection pour les personnes handicapées

Le Service public régional de Bruxelles mène une politique d'Égalité des chances et de diversité. Dans ce cadre, nous veillons à garantir l'égalité des chances, de traitement et d'accès à nos procédures de sélection aux candidats avec handicap/trouble/maladie, en proposant des aménagements raisonnables leur permettant d'être testés sur leurs compétences, dans des conditions qui ne les défavorisent pas par rapport aux autres candidats. [Vous pouvez envoyer un mail à la personne reprise sur la première page dans le point « info procédure ».](#)

Procédure

Vous avez dernièrement réussi la première épreuve informatisée de la procédure d'accèsion vers le niveau A et vous êtes dispensé-e de la seconde épreuve. Vous devez à présent passer l'épreuve orale. Seuls les candidats répondant à toutes les exigences pour cette fonction et répondant à toutes les conditions de participation² seront vus en entretien.

Cette épreuve consiste en **un entretien (1h)**, qui évalue la concordance des compétences des candidats avec les exigences spécifiques de la fonction ainsi que leur motivation, leurs intérêts et leurs affinités pour le domaine d'activité. Votre C.V. sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien donc veillez à ce qu'il soit le plus complet possible. Cette épreuve compte pour la cote globale.

Le minimum requis pour réussir cette épreuve est de 60%.

A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'motivation'.

Compte tenu des mesures Covid-19 et du déconfinement partiel, et afin d'avancer dans nos procédures d'engagement, le SPRB a décidé à titre exceptionnel que les épreuves orales peuvent se dérouler virtuellement, via l'application Teams (Attention, ce seront des appels vidéos, la webcam est donc nécessaire).

² vous devez répondre aux conditions requises par le statut en son article 99, à savoir :

- Se trouver dans une position administrative où vous pouvez faire valoir vos titres à la promotion (par accession au niveau supérieur) ;
- Avoir une évaluation "favorable" ;
- Ne pas être sous le coup d'une peine disciplinaire non radiée.